

Tourisme

Veillez noter que :

- Les documents soumis ne seront pas retournés en dehors du passeport.
- L'étude de la demande prend environ cinq (5) jours ouvrables.
- L'Ambassade peut demander des documents supplémentaires au cas par cas.
- Le demandeur de visa est prié de présenter une pièce d'identité différente du passeport.

Documents à fournir par le demandeur de visa

- ① Passeport valide
- ② Formulaire de demande de visa *
- ③ 1 Photo (Format passeport)
- ④ Programme de voyage
- ⑤ Preuve de fonds suffisant pour couvrir le voyage
- ⑦ Programme du séjour *
- ⑧ Carte de séjour valide (pour les nationalités autre que le Gabon, la Guinée-équatoriale et São Tomé-et-Príncipe)

Pour plus d'informations et pour télécharger un modèle des documents *,
veuillez consulter le site suivant :

https://www.mofa.go.jp/j_info/visit/visa/index.html